



# Lettre d'informations d'AYN

Juillet 2017

## - Agenda participatif -

19-26 août	Atelier peinture de paysage	9h00 - 14h00	Sur inscription
23 août	Comité Agenda 21	20h30	Mairie
06 sept.	Comité PLU	20h30	Mairie
07 sept.	Conseil Municipal	20h30	Mairie
09 sept.	Visite de terrain « Densification » n° 2	9h00 - 12h00	Départ mairie
20 sept.	Comité Agenda 21	20h30	Mairie
22 sept.	Atelier « Densification » avec le CAUE	20h00	Salle des fêtes
23 sept.	Fin du concours photo	12h00	
23 sept.	Conseil Intercommunal Enfants	10h00	Mairie de Dullin
14 oct.	Visites « Rénovation » avec l'ASDER	9h00 - 12h00	Le Bottet
18 nov.	Expo des ateliers participatifs	Dès 10h00	Salle des fêtes

## - Agenda des manifestations -

22 juil.	<b>Concert Duo Orkeus</b>	20h00	Église
	Le Duo Orkeus présente un répertoire autour des Tangos de Piazzolla et des pièces de Celso Machado, mettant en valeur les timbres si complémentaires de la flûte traversière et de la guitare. Entrée libre. Participation au chapeau.		
11 août	<b>Concert du Festival des Nuits d'Été</b>	11h00	Église
	Enfant du pays, Noémi Boutin arpente avec passion le répertoire pour violoncelle seul et révèle, par les œuvres de Bach, Britten, Kodaly et Pärt, l'étendue infinie de son instrument. Tarifs et réservations : <a href="http://www.festivallesnuitsdete.fr">www.festivallesnuitsdete.fr</a>		
19 août	<b>Guinguette de l'AEI</b>	Soirée	Jeu de boules
	Les Bikers, groupe insolite de rock burlesque, débarque à Ayn sur ses vélocoppers tunés pour l'occasion (Vous n'avez rien compris à cette phrase ? C'est normal, les Bikers sont indescritibles !) Accès libre.		

## - Cartes de plage 2017 -

Les cartes de plage pour la saison 2017 sont disponibles à la Maison du Lac aux horaires suivants

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h



### Pièces à fournir

- 1 justificatif de domicile
- 1 photo d'identité par personne

### Tarifs

- Adultes 10 € à partir de 13 ans
- Enfants 5 € à partir de 5 ans

N.B. : la carte est réservée aux résidents des Communes de la CCLA.

## - Quid de l'appartement Cure nord ? -

Celles et ceux qui habitent à Ayn depuis au moins quelques années ont connu l'existence d'un troisième appartement à la Cure, côté église, prosaïquement appelé « Cure nord ».

Vous êtes plusieurs à nous avoir demandé pourquoi cet appartement n'était plus en location.

Avant d'apporter la réponse à cette question, il semble utile de rappeler quelques faits. En effet, l'appartement Cure nord a bien été en location jusqu'en 2012. Le dernier locataire de cet appartement, ami des bêtes (et des gros chiens en particulier) l'a malheureusement rendu dans un état interdisant toute occupation humaine après lui.

Compte-tenu de ce qui restait de l'appartement, le choix a donc été fait, à l'époque, de le désaffecter.

En 2015, une étude a été conduite afin d'envisager le réaménagement du local où

il ne restait désormais plus que les murs. D'où la réponse à la question de départ.

L'ensemble des devis obtenus a permis d'estimer le coût de la reconstruction de l'appartement à 60 000 € au minimum.

Or, s'agissant d'un F1 sans cave ni garage (peu attrayant pour une famille avec enfants, donc), le loyer ne saurait dépasser 250 € par mois. L'investissement commencerait donc à rapporter aux finances communales au bout de 20 ans. Et il s'agit là d'un calcul irraisonnablement optimiste, qui suppose que l'appartement soit loué sans discontinuité, et qui n'intègre pas les nécessaires travaux de rafraîchissement périodiques et d'éventuels intérêts d'emprunts.

Ainsi, compte-tenu de cette simulation, et au regard du service rendu, le Conseil Municipal a estimé que le jeu n'en valait pas la chandelle.

## - Un nouveau prêtre pour la Paroisse -

Suite au décès du P. Michel NICOLAS en décembre 2016, Mgr Philippe BALLOT, Archevêque de Chambéry, a nommé le P. Louis DURET administrateur de la Paroisse

Sainte-Rose-en-Aiguebelette pour un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Il sera donc le nouvel interlocuteur de la Commune pour les questions relatives à l'église St-Laurent.

## *- Sécheresse – Restriction des usages de l'eau -*



L'Avant-Pays Savoyard est placé en alerte sécheresse par Arrêté Préfectoral du 30 juin 2017.

Par conséquent, les usages de l'eau sont restreints.

Sont notamment interdits :

- le lavage des véhicules hors de stations professionnelles sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire
- de 8 h 00 à 22 h 00 : l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des golfs, stades et espaces sportifs de toute nature

- le remplissage des piscines privées sauf première mise en eau pour livraison après construction

- les prélèvements directs dans le milieu hydraulique superficiel dits domestiques

- les vidanges de piscines sauf justification sanitaire ; le rejet doit impérativement avoir fait l'objet d'une neutralisation préalable du chlore et du pH

L'arrêté complet est consultable en mairie, et sur le site internet.

## *- Reprise de l'atelier informatique -*

Suite au succès rencontré en 2016 par l'atelier informatique, et à la demande de plusieurs habitant·e·s, l'atelier informatique reprend du service.

Cet atelier, gratuit, sera animé par Yvan MASSON, informaticien, qui avait déjà prêté main forte sur les ateliers de l'automne 2016.

Le programme sera à établir avec l'animateur, en fonction des besoins des participant·e·s.

La prochaine séance aura lieu dans la salle de classe nord de l'école d'AYN (accès par la cour de l'école) **lundi 28 août 2017, de 18h30 à 20h00.**

Si vous êtes intéressé·e, merci de vous inscrire directement auprès d'Yvan via le formulaire de contact sur le site internet.

Attention ! Places limitées ! En fonction du nombre d'inscrit·e·s, deux groupes pourront être formés (lundi et mardi).

Pour un meilleur confort de travail, chaque groupe est limité à **8** participant·e·s.

## *- Bibliothèque recherche aide administrative -*

À ce jour, l'équipe de la bibliothèque compte cinq personnes, toutes bénévoles. Elles ont en charge aussi bien la gestion administrative que l'animation, en passant par les relations avec les partenaires.

Dans ce cadre, les missions sont nombreuses et variées, et font appel à un vaste champ de compétences.

Afin de pouvoir se consacrer pleinement à la lecture publique, l'équipe de la bibliothèque recherche une aide pour prendre en charge les tâches administratives (suivi du catalogue, des adhérents et des emprunts, secrétariat, comptabilité, etc.).

## - Travaux -

### Fenêtres et volets de la mairie-école

Comme chacun a pu voir, les travaux ont été réalisés au printemps, avec la reprise de la totalité des fenêtres, et



l'homogénéisation des couleurs, ainsi que la reprise des volets de l'étage.

### Jeu de boules

La sécurisation du site est terminée, avec l'installation d'une barrière continue côté platanes, et d'un portillon côté buvette.

Les travaux de démolition des anciens sanitaires vont commencer et seront suivis de la construction d'un abri où la table de pique-nique sera installée.

Le jeu pour enfants proposé par le Groupe-Projet a été reçu, et patiente tranquillement dans les locaux de la mairie avant d'être installé dès que l'emplacement sera préparé.

### Réfection de routes

La tranche prévue cette année vient d'être réalisée sur les secteurs de la Tardivière, les Côtes, et au Guicherd.

La suite de ce chantier sera réalisé l'année prochaine comme prévu.

Le Département procédera aussi au gravillonnage de la portion de la D36 en sortie de village côté Grand-Chemin.

### Columbarium

L'aménagement du jardin du souvenir a été terminé par l'employé communal, qui a permis de rendre fonctionnel relativement rapidement cet équipement très attendu.

Le paysagiste Christian PERRET, de Vimines, a repris le chantier général et est en train de terminer l'aménagement.



### Abri à sel

Le terrassement de la zone libérée par la réduction du columbarium a été réalisé et la construction de l'abri à sel commencera dans les semaines qui viennent.

En fin de chantier, des finitions seront réalisées sur l'espace restant qui servira alors de parking. À terme, une liaison piétonnière sera rétablie avec la salle des fêtes, via le chemin de la Procession, l'objectif étant de décharger le stationnement sur la place les jours d'affluence.

### Sécurité routière au Bard

Le dossier technique et financier a été déposé au Conseil Départemental. Nous attendons sa validation pour avoir confirmation de la subvention et engager les travaux.

## - Maladie de Lyme et prévention des piqûres de tiques -

La maladie de Lyme, ou borréliose, est une infection due à une bactérie transportée par les tiques.

Une plaquette indiquant les précautions à prendre est disponible en mairie.

## *- L'école au lac -*

La dernière semaine de juin, les enfants de l'école d'Ayn ont pu bénéficier du dispositif de natation en eaux libres porté par la CCLA. Pendant 3 jours, ils se sont rendus au Lac d'Aiguebelette pour y apprendre à nager avec des animateurs spécialisés.

Ils ont profité de leur passage « en bas » pour découvrir d'autres activités, comme l'accrobranche, du land art, ou une course d'orientation sur la base du Sougey.

De l'avis général, cette semaine a été une belle réussite !



## *- Retour sur... la journée propre du CIE -*

Samedi 10 juin, 15 volontaires (7 adultes et 8 enfants) ont répondu à l'appel du Conseil Intercommunal Enfants. Après s'être répartis en trois équipes, et armés de gants et de motivation, ils ont écumé la Commune à la recherche de débris à ramasser.

Le bilan de cette journée propre est plutôt positif, car ce sont seulement cinq sacs de 30 litres qui ont finalement été mis aux ordures. Les déchets collectés étaient constitués essentiellement d'emballages plastiques et de mégots de cigarettes. Quelques canettes et capsules de boisson ont aussi été ramassées.



## - Réforme des rythmes scolaires : suite et fin -

Après les nombreuses annonces faites au printemps, tant par le candidat puis Président de la République Emmanuel Macron, que par le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale, le décret introduisant de nouvelles possibilités pour l'organisation des rythmes scolaires est paru le 27 juin.

Dans le cadre offert par ce nouveau texte, le Conseil d'École unique du RPI d'Ayn-Dullin (Regroupement Pédagogique Inter-communal) et les deux Conseils Municipaux se sont prononcés en faveur de l'arrêt des TAP et du retour à la semaine de 4 jours.

Le Directeur Académique a répondu favorablement à cette demande.

Ainsi, dès la rentrée 2017, les écoles retrouvent une semaine de 4 jours selon les horaires suivants :

- École d'Ayn : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 8h30-11h30 / 13h00-16h00
- École de Dullin : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 8h35-11h35 / 13h05-16h05

Morgane GIRAUX, Directrice des Services Périscolaires, quitte donc ses fonctions à Ayn-Dullin. Nous lui souhaitons bonne continuation à l'ACEJ de Grésy-sur-Aix.

## - Offre d'emploi -

Suite à l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires, la mairie réorganise ses services et recrute un agent dans le cadre d'un contrat aidé.

### Profil du poste

Le poste correspondra à un mi-temps en horaires variables (17h30 hebdomadaires annualisées). Les tâches confiées seront

- le ménage des locaux communaux (mairie, école, sanitaires, salle des fêtes, bibliothèque)
- les états-des-lieux pour la location de la salle des fêtes
- la surveillance de la cantine scolaire (à Dullin)

### Candidature

L'embauche se fera dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. Les candidatures doivent donc se faire auprès de Pôle Emploi, qui vérifiera avec les candidat·e·s leur éligibilité à ce dispositif :

[apecchambery.73014@pole-emploi.fr](mailto:apecchambery.73014@pole-emploi.fr)

Référence de l'offre : 057TVWP

Ce choix n'est pas anodin pour la Commune, car il permettra une prise en charge par l'État jusqu'à 95 % selon le profil de l'agent.

**Tél 09 62 58 75 66**

Fax 04 79 28 72 32

[mairie.ayn@wanadoo.fr](mailto:mairie.ayn@wanadoo.fr)

[ayn.fr](http://ayn.fr)

**Secrétariat ouvert** lundi de 9h00 à 12h00, jeudi de 13h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

**Bibliothèque ouverte** mercredi de 8h30 à 10h00 et samedi de 9h00 à 12h00

### Bibliothèque ouverte

- en juillet : sam. 22, mer. 26, sam. 29
- en août : sam. 5, 12, 19, 26

Mercredi 9h-11h

Samedi 9h-12h

**Attention  
Horaires  
d'été**

### Secrétariat de mairie ouvert

- en juillet : jusqu'au samedi 22
- en août : à partir du lundi 21

La permanence des élus est assurée.